



Extrait du 7 Lames la Mer

<http://7lameslamer.net/moi-fanny-esclave-affranchie-1391.html>

Fanny Desjardins

Moi Fanny, esclave, affranchie, émancipée, mère d'un poète révolté

- Lames de fond - Pèi oublié -

Date de mise en ligne : dimanche 26 février 2017

Description :

Fanny, petite esclave, devient une des rares femmes d'affaires bourbonnaises. Affranchie il y a 228 ans le 27 février 1789, émancipée à 17 ans en 1795 pour fuir la prostitution, femme d'affaires à partir des années 1810. Elle est aussi la mère de sept enfants dont un poète révolté et anti-esclavagiste, Auguste Lacaussade. Destin d'une femme hors du commun qui découvrira que « *la liberté ne fait pas d'un Noir un Blanc* ». Et encore moins une Blanche...

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

Fanny, petite esclave, deviendra une des rares femmes d'affaires bourbonnaises. Affranchie il y a 228 ans le 27 février 1789, émancipée à 17 ans en 1795 pour fuir la prostitution, femme d'affaires à partir des années 1810. Elle est aussi la mère de sept enfants dont un poète révolté et anti-esclavagiste, Auguste Lacaussade. Destin d'une femme hors du commun qui découvrira que « la liberté ne fait pas d'un Noir un Blanc ». Et encore moins une Blanche...



En 1795, Fanny porte plainte pour avoir été contrainte de se livrer à la prostitution.
Oeuvre de Gabriel Moreno.

Prendre sa part du royaume des hommes : le royaume du sucre

Naître en terre coloniale et esclavagiste. En terre bourbonnaise, au coeur du 18ème siècle. Naître esclave et naître femme. Subir ou résister. Passer de la servitude à la liberté. Refuser le commerce de son corps. Porter plainte pour avoir été contrainte de se livrer à la prostitution. Aller de la liberté à l'émancipation à€” et non l'inverse. Réussir socialement dans une société de ségrégation qui refoule celles et ceux que que l'on nomme mulâtresses et mulâtres. Etre « libre de couleur » et prisonnière de sa peau. De l'émancipation à la fierté !

Aimer un Blanc, avocat. Aimer, et déjouer les codes sociaux. Etre mère. Être une mère aimante et aimée. Ne jamais compter que sur soi. Naviguer la tête haute sans jamais renoncer à la fierté. Devenir une des rares femmes d'affaires de ce 19ème siècle, siècle de fer naissant. Prendre sa part du royaume des hommes : le royaume du sucre.

C'est l'histoire de Fanny, petite esclave, enfant affranchie, adolescente prostituée et martyrisée, femme indépendante, mère aimante... Une ligne de vie qui passe de l'ombre à la lumière.



Fanny, une ligne de vie qui passe de l'ombre à la lumière....

"L'ombre", Charles Blackman, 1953.

Le mariage d'un Blanc et d'une libre de couleur : impensable !

Étrange destin que celui de Fanny. Tout au long de son existence, elle ne cessera de modifier sa date de naissance et son patronyme, comme pour brouiller les pistes, glissant entre plusieurs vies : Françoise dite Fanny, Fanny Banks, Fanny dite Déjardain, Fanny Déjardain, Françoise Lucile Fanny Desjardins, Fanny-Lucile Déjardin, Lucile Fanny, Marie-Louise Fanny, Fanny Déjardins, Fanny Desjardein, Fanny Truilhier, etc.

Le patronyme auquel elle n'aura pas droit est pourtant celui que porte l'homme qu'elle aime et avec lequel elle aura six enfants : Lacaussade. À cette époque, le mariage d'un Blanc de la « *bonne société* » et d'une « *libre de couleur* » était impensable à Bourbon...

Avocat bordelais, Augustin Pierre Cazenave de Lacaussade formera avec Fanny un couple hors du ton : « *deux êtres anti-conformistes, très humains, contraints à ne pas officialiser leur union, raconte l'historien Prosper Ève. Il est de notoriété publique que ces deux êtres s'aiment* ». Frappé d'hémiplégie, Augustin Pierre mourra quelques années plus tard, le 1^{er} février 1829. Fanny ne se mariera que neuf ans après la mort d'Augustin Pierre, avec Jean-Baptiste François Marie Truilhier, plus jeune qu'elle.



Fanny Desjardins était, selon toute vraisemblance, la fille du chevalier Jean-Baptiste Banks et d'une esclave dont les archives ne livrent pas l'identité.

Oeuvre de Gabriel Moreno.

Fanny, fille d'une esclave et du chevalier Banks

C'est sous « Fanny Desjardins » qu'elle restera dans les mémoires. Un nom qui lui serait venu d'un mystérieux maître, « Hirion Desjardins », dont on ne trouve nulle trace dans les divers actes de recensement de l'époque, précise Prosper Ève, et qui n'apparaît précisément que sur les seuls documents liés à l'affranchissement de Fanny. Personnage discret ou personne inventée par le véritable père de Fanny ? Fanny était, selon toute vraisemblance, la fille du chevalier Jean-Baptiste Banks, et d'une esclave dont les archives ne livrent pas l'identité.

Mère esclave inconnue. Père secret qui ne la reconnaîtra pas : c'est l'un des interdits de l'époque. Père toutefois attentif et soucieux du devenir de cette « enfant esclave » qu'il recueille sous son aile et affranchit, et à laquelle il va livrer quelques « armes » pour affronter la vie.

Il veillera à son éducation et lui lègue de la terre et deux esclaves à€” dont la propre soeur de Fanny, Zélénie, qu'elle fera affranchir. C'est en faisant fructifier ces « biens » plus tard que Fanny deviendra une femme d'affaires.

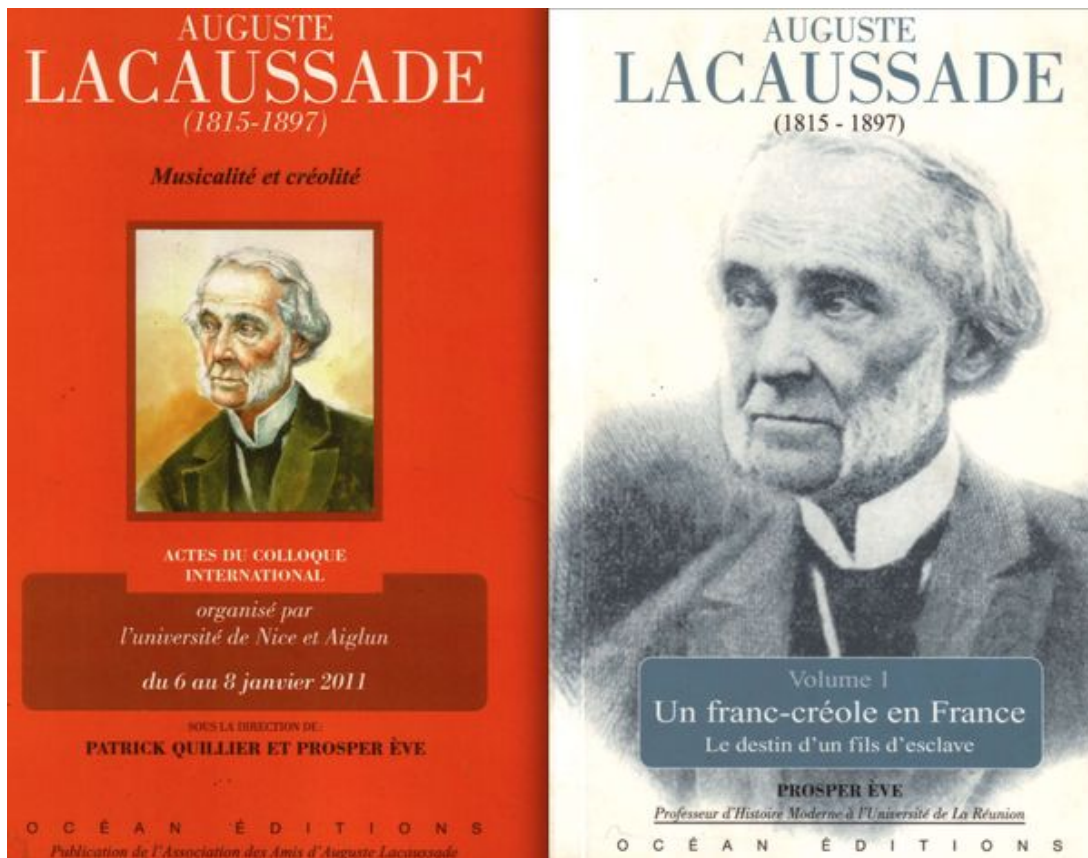


Fanny connaîtra une fin d'enfance et une adolescence sordides...
"Black and gold", Irvin Rodriguez.

Fanny n'a pas le droit à l'échec

En attendant, la mort du chevalier Banks en 1790, ce « père secret », précipite Fanny dans un abîme. Elle connaîtra alors une fin d'enfance et une adolescence sordides...

« **Fanny a été préparée pour mener une vie indépendante**, explique Prosper Ève [1]. Elle sait lire, écrire, ainsi que les rudiments essentiels de la mathématique. (...) Elle sait qu'en tant qu'affranchie, elle a des devoirs impérieux envers la société. Comme elle est issue du monde de l'esclavage, (...), comme elle n'a ni père ni mère pour surmonter les épreuves de la vie, elle a un devoir majeur : réussir. Pour arriver à cette fin, elle doit travailler et être économe. (...) Elle n'a pas le droit à l'échec. (...) Par sa réussite, l'affranchi maintient entrebâillée la porte de l'affranchissement ».



Auguste Lacaussade, fils de Fanny.
Fils aimant. Fils aimé.

La société de Bourbon ne lui fera aucun cadeau

À la mort du chevalier Banks, Fanny vivra un enfer, sous la coupe de Flore, esclave affranchie qui fut la concubine de Banks dont elle a eu plusieurs enfants, demi-soeurs de Fanny. Flore fait subir à Fanny les plus mauvais traitements allant même jusqu'à la prostituer. Fanny se rebelle ! Pour échapper à ce cauchemar, elle dépose plainte en 1795 et réclame son émancipation à l'aube de ses 17 ans.

« **En tant qu'être libre, Fanny n'est pas prête à supporter** passivement que sa dignité soit constamment bafouée, raconte Prosper Ève. *Elle ne tolère pas que son corps soit vendu comme une simple marchandise. (...) Pour ne pas subir ce clavaire, pour sortir de l'enfer dans lequel Flore veut la plonger, des griffes acérées des jouisseurs, elle les dénonce. (...) Cet appel au secours qu'elle lance au juge de paix, montre sa force de caractère ».*

Cet acte de bravoure et de rébellion marque pour Fanny un tournant décisif : elle prend son destin en main car elle sait qu'elle ne peut et ne doit compter que sur elle-même. La société de Bourbon ne lui fera aucun cadeau. Et puisqu'il faut pour réussir devenir indépendante, elle ne ménagera pas ses efforts, quitte à utiliser un système dont elle a souffert, un système qu'elle réprouve : l'esclavage !



Fanny sait que quoi qu'elle fasse, elle restera pour les Blancs, Fanny « la noire ».
Oeuvre de David Walker.

La liberté ne fait pas d'un Noir un Blanc

« Le parcours de cette Bourbonnaise est assez exceptionnel, analyse Prosper Ève. Fanny est une battante. Elle est l'archétype de la « self-made woman ». Lorsque jeune enfant, elle a été libérée, elle a contracté par la même occasion une lourde dette envers la société. (...) Personne ne peut lui faire grief de reproduire le modèle dominant, puisqu'elle n'a d'autre choix. (...) Personne ne peut lui reprocher de ne pas remettre en cause le système social en vigueur, puisqu'un affranchi ne doit pas troubler l'ordre colonial. Comme une personne libre ne doit pas être à la charge de la société, elle s'applique pour être sans reproche. (...) Elle réussit finalement à faire partie des quelques rares femmes d'affaires bourbonnaises. (...) Elle n'est pas frileuse et sait prendre des risques dans un secteur nouveau à Bourbon. (...) Elle sait que quoi qu'elle fasse, elle restera pour les Blancs, Fanny « la noire », Fanny la « libre de couleur ». Elle a la preuve que la liberté ne fait pas d'un Noir un Blanc et la position sociale encore moins ».



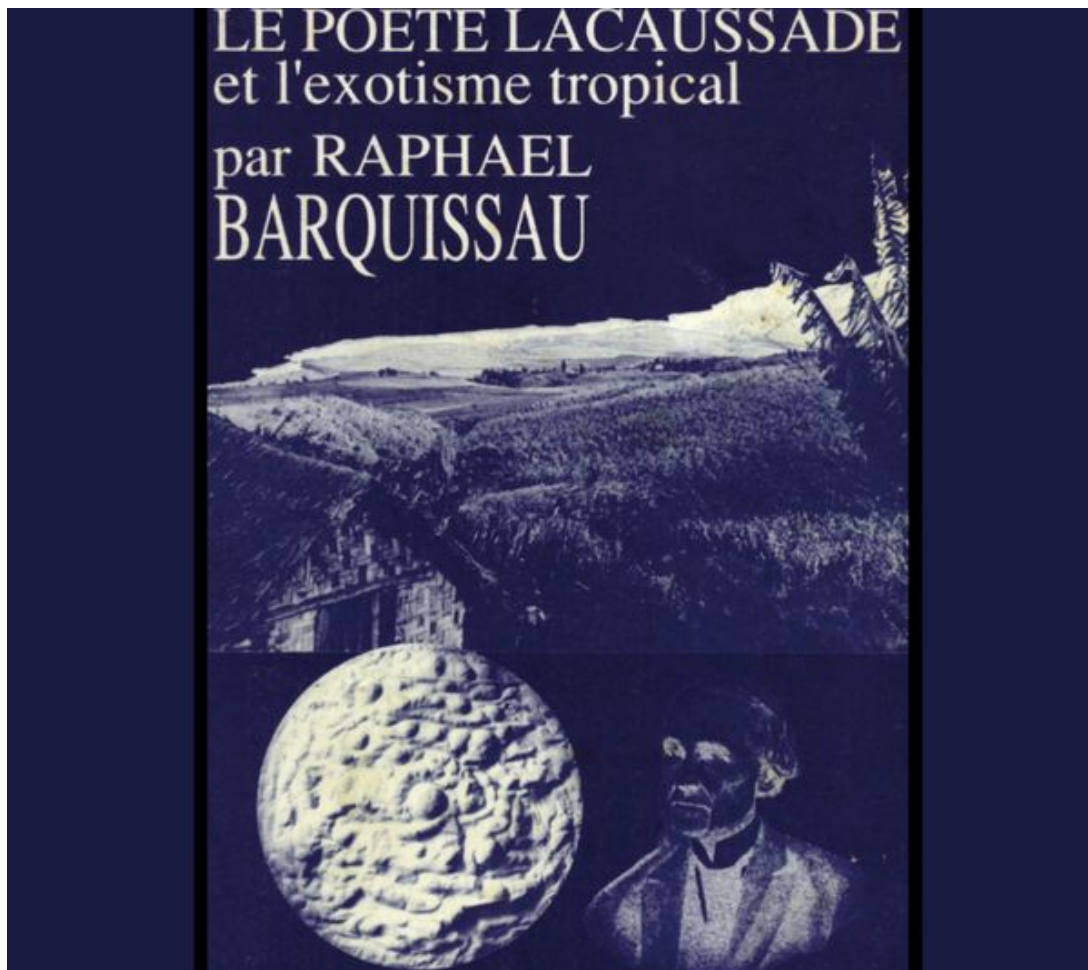
Fanny devient une des rares femmes d'affaires de Bourbon au début du 19ème siècle, notamment dans le sucre. Oeuvre de Miguel Alfaro.

Auguste Lacaussade : « Je suis né, je mourrai parmi les révoltés »

Déterminée, Fanny va vite s'imposer dans un monde où le machisme s'agrège à l'esclavagisme et au racisme. Elle met en oeuvre une force de caractère hors du commun. Et elle réussit ! Elle développe des activités notamment dans le sucre, faisant travailler des esclaves.

« En 1824, Fanny est au faite de sa puissance, raconte Prosper Ève. Elle a trente-quatre esclaves sur deux habitations à Saint-André. Elle produit 50.000 quintaux de maïs et 30.000 quintaux de sucre. (...) En 1826, elle a quarante-sept esclaves qui cultivent de la canne à sucre et des vivres ».

Voilà donc la petite esclave devenue femme d'affaires. Un statut qui n'ouvre pas toutes les portes certes, surtout pour une mulâtresse, une « libre de couleur », mais qui lui permet pour le moins d'assurer à ses enfants une bonne éducation, quitte à les envoyer en France puisque les mulâtres ne sont pas acceptés au collège royal de Bourbon ! Ce sera le cas notamment d'Auguste Lacaussade, le cinquième fils de Fanny : à cause de ses origines, il ne pourra entrer au collège royal après l'école primaire... « Je suis né, je mourrai parmi les révoltés », écrit-il plus tard.



Publié par l'ADER (Association des écrivains de La Réunion créée en 1975 par Alain Gili), collection "Voix dans l'océan".

Son fils a toujours parlé d'elle avec admiration

« **Cette femme semble avoir été d'un esprit et d'un caractère** très supérieurs à la condition que lui faisaient les usages, écrit Raphaël Barquissau au sujet de Fanny, en 1952. *Son écriture est fine. Son fils a toujours parlé d'elle à ses descendants avec admiration. Il la disait petite-fille d'Évariste de Parny. Si c'est vrai, ce serait la fille de Valère, cette jeune « libre » que Parny dote dans son testament de 1785* [2]. La première pièce des « *Poèmes et Paysages* » est un éloquent dialogue entre sa mère et lui, tout vibrant d'une philosophie à la fois amère et généreuse. Avant de connaître le père du poète, elle avait eu, en 1799, un enfant qui porta le nom d'Amédée Guilbeaud. De son union libre avec Augustin-Pierre Lacaussade, elle eut six enfants : Jean-Pierre-Happy (1804), Pierre-Edouard (1806), Tranquil-Harlove (1808), Auguste (1815), Armand-Amédée-Thommy (1818), et une fille : Lovely [3]. C'est avec les deux derniers, morts prématurément, qu'Auguste fut surtout lié. » [4]

Auguste Lacaussade, quant à lui, voue un véritable amour à cette mère qui a connu l'esclavage, a été affranchie le 27 février 1789 et meurt en 1845. « *Enfant illégitime qui ne pouvait prétendre en ses premières années à porter le nom de son père* » [5], il se heurte, dès l'âge de 10 ans à « nous sommes en 1825 » au caractère ségrégationniste de la société réunionnaise. La thématique des origines sera au centre de bien des écrits de Lacaussade dont on dira qu'il était un « *enfant du vice* » selon l'expression de l'époque... Un « *bâtard né d'un Blanc et d'une mulâtresse* »... Un poète né il y a 202 ans, le 8 février 1815.

« **Si dans ces jours d'existence amère, / Un fils se surprénait à rougir de sa mère, / Légitime bâtard, sans titre**

au nom d'un père », écrit-il dans « *Les Salaziennes* ».

Geoffroy Géraud Legros et Nathalie Valentine Legros

Nègres mes frères ! Peuple esclave
J'ai vu votre joug détesté
Et de mon sein, brûlante lave
A jailli mon vers irrité

Auguste Lacaussade

« *Poèmes et Paysages* », 1852



Libico Maraja

[1] « *Auguste Lacaussade (1815-1897), volume 1, Un franc-créole en France, Le destin d'un fils d'esclave* », de Prosper Ève, Océan Éditions, février 2006.

[2] Thèse réfutée, dates à l'appui par Prosper Ève.

[3] Lovely a-t-elle réellement existé ? Prosper Ève émet de sérieux doutes à ce sujet.

[4] « *Le poète Lacaussade et l'exotisme tropical* » par Raphaël Barquissau, Collection « *Voix dans l'Océan* », ADER (Association des écrivains réunionnais, maison d'édition réunionnaise créée en 1975 par Alain Gili), octobre 1989.

[5] Dictionnaire illustré de La Réunion, 1992